

## 1173 - La coupe des poils des joues

---

### La question

Est-il permis aux hommes qui ont des cheveux sur leurs joues de les raser ?

### La réponse détaillée

Les cheveux des joues font partie de la barbe. De ce fait, il n'est permis ni de les couper ni de les raser compte tenu des propos du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « **Coupez vos moustaches et maintenez vos barbes ; différenciez-vous des polythéistes** ».

L'auteur du Qamous et l'auteur de Lissan ont tous les deux soutenu que les cheveux des joues font partie de la barbe.